

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc*

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية

جنيف

26

**16^{ème} session du Groupe de travail sur
l'Examen Périodique Universel**

Examen de la Fédération de Russie

Intervention de la délégation marocaine

Genève, le 29 avril 2013

OR

*Durée de l'intervention 1m14s
Ordre de passage : 26*

Monsieur le Président,

Je voudrais remercier S.E.M. Alexander Konovalov, Ministre de la Justice de la Fédération de Russie, pour l'exposé exhaustif et détaillé du rapport national de son pays au titre de cet examen.

A cet égard, ma délégation souhaite formuler les observations et les recommandations suivantes :

1. Lutte contre la corruption :

Ma délégation a pris note avec beaucoup d'intérêt des mesures prises par le Gouvernement russe dans le cadre de la lutte contre la corruption, notamment celles décrites dans le paragraphe 94 du rapport national, relatives à la prévention de la corruption des Juges.

Dans ce contexte, ma délégation souhaiterait avoir davantage d'informations sur les mesures pratiques prises par les autorités russes pour combattre la corruption et assurer l'effectivité du système judiciaire et celui chargé de l'application des lois.

De manière plus générale, **ma délégation recommande à la Fédération de Russie de poursuivre ses efforts visant l'intensification de la lutte contre toutes les formes de corruption.**

2. Système judiciaire :

Ma délégation félicite la Russie pour le chantier de réforme du système judiciaire décrit dans les pages 11 et 12 du rapport national, visant notamment l'amélioration de la qualité et l'efficacité de l'examen des affaires par les tribunaux et de l'exécution des décisions judiciaires, ainsi que le renforcement de la confiance de la population dans la justice.

A cet égard, **ma délégation recommande à la Fédération de Russie de poursuivre les réformes du système judiciaire, ainsi que ses efforts pour garantir et faciliter l'accès à la Justice pour tous ses citoyens.**

3. Cadre institutionnel

Ma délégation se réjouit du cadre institutionnel mis en place par les autorités russes pour la promotion et la protection des droits de l'Homme. A cet égard, ma délégation souhaiterait avoir de plus amples information sur le mandat et le rôle du Conseil créé auprès du Président de la Fédération pour le développement de la société civile et les droits de l'Homme, mentionné dans le paragraphe 21 du rapport national.

Je vous remercie Monsieur le Président.